

Scène Active

Mesure d'insertion sociale et professionnelle

Pour jeunes en situation de vulnérabilité

ACCROCHE

Association genevoise pour la valorisation de projets d'insertion de jeunes

Case postale 1376 – 1227 Carouge

Tél. 079 922 79 29

contact@accroche.ch

www.accroche.ch

www.sceneactive.ch

Avril 2017

INDEX

ORGANISATION	4
<i>Responsabilité du projet</i>	4
<i>Le projet en bref</i>	5
<i>Eléments financiers</i>	7
LE PROJET	8
<i>Pertinence d'une nouvelle mesure</i>	8
<i>Mise en œuvre du projet</i>	10
LOGIQUE D'INTERVENTION	12
<i>Contexte et ancrage dans le dispositif existant</i>	12
<i>Objectifs ET logique d'intervention</i>	13
<i>Bénéficiaires</i>	14
<i>Principes guidant le projet</i>	15
<i>Eléments novateurs</i>	18
<i>Etat de mise en œuvre</i>	18
SUIVI DU PROJET & PERSPECTIVES	19
<i>Contrôle opérationnel</i>	19
<i>Evaluation</i>	19
<i>Perspectives de continuité</i>	19

Tous les documents cités en référence peuvent être obtenus

- sur demande à contact@accroche.ch
- ou consultables sur le site de l'Association www.accroche.ch

ORGANISATION

Nom de l'organisation	ACCROCHE Association genevoise pour la valorisation de projets d'insertion de jeunes
Adresse	Case postale 1376 1227 Carouge
Téléphone	079 922 79 29
Adresse E-Mail	contact@accroche.ch
Site internet	www.accroche.ch www.sceneactive.ch
Statut juridique et année de création	Association sans buts lucratifs (selon art. 60 et suivants du Code civil) Constituée en octobre 2011
Reconnaissance d'utilité publique Certification	Association reconnue d'utilité publique dès l'exercice 2012 (selon décision AFC du 2.5.2014)
Nom, prénom du président	M. Philippe SPRAUEL Directeur adjoint de l'action sociale Hospice général
Coordonnées du président	philippe.sprauel@hospicegeneral.ch

RESPONSABILITE DU PROJET

Nom, prénom du responsable du projet / Interlocuteur	M. Claude DUPANLOUP Président du Comité de pilotage (COPIL) de Scène Active
Coordonnées du responsable	contact@accroche.ch Tél 079 538 97 26
Nom, prénom du directeur du programme	M. Thomas GREMAUD Directeur de Scène Active
Coordonnées du directeur	sceneactive@accroche.ch Tél. 078 620 96 22

LE PROJET EN BREF

Intitulé du projet	SCENE ACTIVE
Région, ville	Canton de Genève
Durée (date début et fin)	Projet pilote sur 3 ans : <ul style="list-style-type: none">• du 01.09.2015 au 30.06.2018
Durée totale (en mois)	30 mois au total (3 sessions de 10 mois) : <ol style="list-style-type: none">1. Septembre 2015 à Juin 20162. Septembre 2016 à Juin 20173. Septembre 2017 à Juin 2018
Type de projet	Projet offrant des ressources aux jeunes afin de les mobiliser sur un projet personnel Projet visant à améliorer les chances d'insertion socio-professionnelle de jeunes en rupture de formation
Objectif principal	Renforcement des chances de formation : <ul style="list-style-type: none">• transition formation obligatoire -> secondaire II -> marché du travail,• valorisation et amélioration des compétences de base, aptitudes, attitudes• projet personnel et professionnel -> choix d'une filière.
Objectifs spécifiques	Favoriser la reprise de confiance en soi. Réactiver les capacités d'apprentissage. Donner accès à la culture.
Nombre et type de bénéficiaires	40 jeunes de 17 à 25 ans pour chaque session, soit 120 jeunes sur la durée du projet pilote. Groupes mixtes filles/garçons (recherche de parité). Mesure proposée à des jeunes sans formation aboutie ni emploi et absence de projet personnel défini. Participation volontaire (choisie par le jeune) Principe de libre adhésion (pas de mandat de placement) Les jeunes doivent pouvoir remplir les conditions d'insertion sur le marché du travail à Genève (structures de formation et/ou d'emploi).

Domaines d'activité principaux de l'organisation	<p>L'action de l'Association se situe dans le domaine de la prévention. Elle s'inscrit dans une perspective de renforcement de la cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de la vie.</p> <p>L'Association soutient les projets permettant de remobiliser les ressources des jeunes en situation de vulnérabilité. Elle appuie les démarches d'entrée en processus d'insertion sociale et de qualification professionnelle pour des jeunes sans formation professionnelle achevée ni projet d'emploi.</p>
Objectifs prioritaires de l'action	<p>Appétence à la connaissance.</p> <p>Attitudes professionnelles.</p> <p>Réactivation des capacités d'apprentissage.</p> <p>Développement des compétences personnelles.</p> <p>Mise sur pied d'un projet personnel et professionnel.</p>
Assurance qualité (professionnalisme, formation, travail en réseau, évaluation, contrôle)	<p>Institutions genevoises partenaires d'ACCROCHE.</p> <p>Dispositif d'accompagnement de Scène Active.</p> <p>Engagement de personnel diplômé et expérimenté.</p> <p>Cellule d'évaluation mandatée par ACCROCHE.</p> <p>Organe de contrôle financier externe (Fiduciaire).</p> <p>Système de contrôle interne.</p>
Références Recommandations	<p>M. Mauro POGGIA, Conseiller d'Etat en charge du DEAS ¹</p> <p>Mme Anne EMERY TORRACINTA, Conseillère d'Etat en charge du DIP ²</p> <p>Mme Esther ALDER, Conseillère administrative de la Ville de Genève</p> <p>M. Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif de la Ville de Vernier</p> <p>M. Alain-Dominique MAURIS, Président de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle</p> <p>M. Christophe GIROD, Directeur général de l'Hospice général</p>

¹ DEAS, République et Canton de Genève - Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

² DIP, République et Canton de Genève - Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

ELEMENTS FINANCIERS

BUDGETS PAR SESSION

	1ère session 2015-2016	2ème session 2016-2017	3ème session 2017-2018
BUDGET DU PROJET	791'500	807'700	831'000
Rémunérations & honoraires Coordination, travail social, maîtres d'ateliers, interventions spécifiques, stagiaires, encadrement général	606'200	690'700	729'000
Infrastructures & activités Equipements et installations, matériel d'ateliers couture, décors, musique-son, multimédia, cuisine, expression	135'800	79'000	72'000
Spectacle & communication Théâtre, assistance technique, sites web, impressions, annonces	27'000	15'000	16'500
Fonctionnement général Assurances, pilotage et gestion, évaluation , contrôles fiduciaire	22'500	23'000	13'500
AIDES FINANCIERES	791'500	808'500	835'000
Contributions acquises et reconductibles Loterie Romande, Fondation Hafen, Association Amitié-Solidarité, Fondation Montes Alti, HG-Don Volandré, Etat de Genève DEAS, OFAS, Chaîne du Bonheur, Fondation Sesam Fondation privée genevoise	705'000	654'700	595'000
Contributions versées non renouvelables	78'000		
Autres ressources (demandes en cours) et recettes diverses	8'500	153'800	240'000
Autres prestations Accompagnements individualisés de jeunes, suivis spécialisés, prestations de service, tâches bénévoles d'appui et d'aide à la réalisation, locaux d'ateliers et cours			Prestations gratuits (non monétarisées)

COORDONNEES FINANCIERES

Association ACCROCHE
POST-FINANCE
CCP : 12-807288-2
IBAN : CH89 0900 0000 1280 7288 2

LE PROJET

PERTINENCE D'UNE NOUVELLE MESURE

Chaque année, plusieurs centaines de jeunes sont temporairement ou durablement en rupture de formation. Dans une analyse de juin 2015, le Service de la recherche en éducation (SRED) a cerné de plus près cette situation dans une enquête approfondie³ : 976 élèves de l'enseignement secondaire II (post-obligatoire) sont confrontés au décrochage scolaire. Plus les ruptures sont longues, plus elles exposent les jeunes concernés aux risques sociaux, tels que le chômage et la précarité matérielle et sociale.

Les besoins liés à cette problématique ont été mis en évidence en 2010 par une étude⁴ réalisée conjointement par la Fondation pour l'animation socioculturelle et l'Hospice général. En résumé, les auteurs constataient que de plus en plus de jeunes pris en charge par ces deux institutions rencontrent des difficultés à s'inscrire et tirer profit des mesures d'insertion « classiques » existantes, lesquelles demandent certains prérequis en terme de compétence que beaucoup de jeunes n'ont pas.

En 2011, la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) a analysé la problématique d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation et constaté que malgré la densité et le caractère abondant de l'offre en matière de prise de charge, celle-ci s'avère incomplète⁵. Les acteurs du réseau socio-éducatif et socio-professionnel observent que certains jeunes en rupture de formation ne présentent pas les prérequis suffisants – notamment en ce qui concerne les motivations et les comportements – pour entrer et se maintenir dans une démarche d'insertion professionnelle telle qu'elle est proposée par la plupart des dispositifs.

Les professionnels relèvent également que la plupart des jeunes en rupture ont une très mauvaise estime de soi et, par conséquent, adoptent d'emblée des postures d'échec. Cela peut se traduire notamment par toute une série de comportements mal perçus non seulement par les entreprises, mais aussi par les institutions censées les aider. Leur prise en charge relèverait d'une offre à bas-seuil avec un encadrement pédagogique et éducatif à plein temps durant plusieurs semaines avec des objectifs bas (octroyer un temps plus long au jeune pour le remobiliser sans objectif contraignant).

Pour accéder à la plupart des prestations disponibles (type SEMO⁶ par exemple), les jeunes doivent répondre à des attentes qui préfigurent celles du monde du travail soit un certain degré de motivation et d'assiduité dans le cadre des mesures proposées. Ces attentes sont particulièrement fortes lorsque les institutions ont des objectifs définis en termes de taux d'insertion. Cela crée inévitablement un effet d'écroulement : les jeunes présentant des comportements problématiques abandonnent ou sont exclus des mesures sans véritable alternative.

De fait, pour certains jeunes, les exigences à l'entrée sont manifestement trop élevées. Leurs problèmes relèvent principalement d'un accompagnement socioéducatif. La plupart des professionnels observent qu'il manque à Genève des prestations moins exigeantes en termes d'objectifs d'insertion (bas seuil) avec un encadrement éducatif à plein temps durant plusieurs semaines.

Les seuils d'accès aux mesures sont trop exigeants par rapport au degré de préparation de certains jeunes qui interrompent prématurément leur formation. Ceux-ci sont exclus des mesures par effet d'écroulement avec, pour conséquence, une prolongation ou une aggravation des situations de rupture (échecs à répétition).

³ Rapport du SRED : « Interruptions prématurées de la formation / Résultat d'enquête auprès des jeunes décrocheurs » (Août 2015)

⁴ Rapport conjoint HG/FASe : « Diagnostic partagé et proposition de nouvelle mesure d'insertion socioprofessionnelle / Scénic Adventure » (Décembre 2010)

⁵ Rapport de la CEPP : « Evaluation de la politique d'information et d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation » (Octobre 2011)

⁶ Semestres de motivation SEMO : Programmes pour adolescents et jeunes adultes sans solution professionnelle ou en rupture d'apprentissage (Depuis 1994 sous l'égide du SECO)

L'idée est donc de proposer un programme capable de transmettre ces prérequis. Cette offre doit être conçue comme une étape préalable au processus d'insertion professionnelle en ciblant la restauration de l'estime de soi et la resocialisation du jeune.

Considérant les recommandations de la CEPP deux pistes ont été envisagées par ACCROCHE :

- Définir des indicateurs de performance plus bas pour les jeunes ayant de plus grandes difficultés d'adaptation.
- Développer une offre à bas seuil pour les jeunes qui ne remplissent pas les prérequis à l'insertion professionnelle.

Stratégie choisie pour répondre aux besoins identifiés

Les points forts d'une intervention à succès se situent dans l'axe « repérage, repêchage, raccrochage ». Ils se caractérisent par des actions de motivation, de resocialisation et de remobilisation des jeunes. L'objectif prioritaire est de parvenir le plus rapidement possible au retour d'une confiance en soi, élément fondamental et préalable à la reconstruction d'un projet.

Il s'agit donc de réaliser prioritairement les mesures propres à générer un changement radical de la représentation que se font les jeunes « décrocheurs » de la société, de la scolarité et de la formation professionnelle.

Dans ce sens, et au-delà des mesures ponctuelles, il est opportun de développer des projets sur la durée permettant aux jeunes concernés de raccrocher leur destin à celui de la société dans laquelle ils vivent.

Pour ACCROCHE, la mise en œuvre de tels projets se fonde sur les principes suivants :

- L'insertion des jeunes est un des objectifs prioritaires d'une collectivité soucieuse de bâtir l'avenir de ses membres et d'assurer sa pérennité.
- La prise en charge des situations de rupture / décrochage rencontrées doit se faire en concertation avec les personnes concernées de près ou de loin par la jeunesse en rupture sous la forme d'actions concertées et d'échanges de pratiques.
- Les actions de scolarisation, d'orientation et de formation professionnelles sont prioritaires mais leur succès se construit sur la base de prérequis qui constituent souvent la toile de fond de la rupture.
- Il est nécessaire de conduire des actions favorisant la remobilisation des jeunes « décrocheurs », en vue d'une insertion scolaire et professionnelle dans les dispositifs déjà existants et reconnus comme performants.
- L'expérimentation concertée de solutions nouvelles ou alternatives constitue une contribution précieuse à la visibilité, la cohérence et la coordination des actions sur le canton, garantes de la politique publique, mises en place pour les jeunes « décrocheurs ».

Le type de mesure préconisé

Entre 2011 et 2014, ACCROCHE a cherché à confronter son diagnostic auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Les avis et retours sont unanimes : le besoin de programme d'insertion du type Scène Active ne fait aucun doute. Ces mêmes acteurs ont été associés à l'élaboration du plan de projet et du projet opérationnel de Scène Active.

Tout en préconisant un accès différent à la mesure et des options de fonctionnement davantage en lien avec le réseau socio-éducatif, Scène Active s'inspire aussi de l'expérience « Scénicprod » en vigueur à Lausanne sous l'égide de la Société coopérative Démarche depuis plus de 9 ans, dont les résultats sont plus qu'encourageant.

Buts

- Offrir un cadre d'accompagnement permanent et attractif avec un appui personnalisé dans une finalité de mise sur pied d'un projet personnel et professionnel.
- Favoriser un climat de reprise de confiance en soi et en ses potentialités.
- Permettre le développement de compétences personnelles et sociales en confrontant le jeune au travail de groupe.
- Réactiver les capacités d'apprentissage par le biais des activités en ateliers, de cours de remise à niveau.
- Susciter une réflexion et développer un esprit critique.
- Tester une approche novatrice de longue durée.

Objectifs opérationnels

- L'appétence à la connaissance et les attitudes professionnelles des jeunes concernés sont renforcées.
- Les jeunes s'inscrivent dans une logique projet et deviennent acteur de leur propre vie.
- Un spectacle valorisant, dans lequel tous les participants sont intégrés, est présenté publiquement dans un lieu reconnu.

Résultats attendus

- 100 % des participants disposeront d'un projet personnel de vie sociale et seront aptes à (ré)intégrer durablement les processus d'insertion professionnelle et le dispositif cantonal de qualification et de formation.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Scène Active est mis en œuvre par ACCROCHE, association regroupant des organisations publiques et des acteurs clés du travail social genevois visant à la promotion, au renforcement d'une action préventive et à la mobilisation des ressources des jeunes « décrocheurs » en situation de vulnérabilité.

En 2015, le besoin d'un tel programme s'est confirmé puisque les 40 places proposées ont été rapidement remplies (42 candidat-e-s).

Objectif central

Faire vivre aux participants, marqués par plusieurs échecs scolaires et la récurrence de difficultés d'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle, une expérience collective positive, sur une période suffisamment longue afin qu'ils recouvrent confiance en eux, confiance en leurs pairs et qu'ils soient capable d'entrer en relation de manière constructive avec le monde qui les entoure.

Retrouver un rythme de vie, savoir entrer en relation et être confiant dans ses propres compétences sont des prérequis nécessaires à toute démarche de formation et/ou de qualification professionnelle.

Déroulement du programme

Les six premiers mois sont consacrés à des travaux en ateliers (multimédia, musique, stylisme, décors, cuisine) suivant le choix de chaque jeune et à la création d'un spectacle (théâtre, chant, danse) avec représentations publiques.

Les quatre mois suivants sont axés sur la mise sur pied du projet personnel et professionnel via un coaching individuel visant la reprise d'une formation et l'accès au marché de l'emploi.

L'encadrement

L'équipe est composée de professionnels, des domaines du social et de l'artistique, motivés, rompus à la remobilisation des participants. Un accompagnement intensif est prévu pour que chaque jeune dépasse ses limites et acquiert une confiance en soi propice au succès de ses démarches.

Afin de prévenir les risques de « décrochage », des collaborations seront activées avec les travailleurs sociaux référents, dans les quartiers et les communes. Les expertises, compétences et expériences des principales institutions œuvrant autour de la problématique dans le canton sont utilisées.

A cet effet, des partenariats sont établis avec les institutions référentes des jeunes : Hospice général, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, Fondation officielle de la jeunesse, Fondation Trajets, Association Astural, Service de protection des mineurs, Service d'accueil du post-obligatoire, Fondation Clair Bois, Association « boîte à boulot », ainsi que les structures municipales d'insertion socio-professionnelle et les services sociaux-jeunesse communaux (Genève, Chêne-Bougeries, Lancy, Meyrin, Vernier et Versoix).

LOGIQUE D'INTERVENTION

CONTEXTE ET ANCRAGE DANS LE DISPOSITIF EXISTANT

Ancrage dans le réseau

Le diagnostic des institutions fondatrices a été soumis à « évaluation » à plusieurs reprises et dans différents contextes. Ce fût notamment le cas en 2013 dans le cadre d'un forum organisé par ACCROCHE, en collaboration avec la Haute Ecole de travail social de Genève (HETS), avec les acteurs de terrain et responsables des principales institutions communales et cantonales concernées.

Ce forum a suscité un intérêt marqué pour ACCROCHE et ses objectifs. De nombreuses institutions publiques et privées ont souhaité adhérer à l'association ACCROCHE, soutenant ainsi la mise en œuvre du programme Scène active.

Le réseau actuel de collaboration constitué (voir ci-dessous) permet d'établir les connexions et partenariats utiles avec l'ensemble du dispositif d'insertion socio-professionnel genevois.

Membres institutionnels partenaires d'ACCROCHE : ASTURAL ⁷, BAB-VIA ⁸, CLAIR BOIS ⁹, Communes et Villes de Genève ¹⁰, Chêne-Bougeries ¹¹, Lancy ¹², Meyrin ¹³, Vernier ¹⁴, Versoix ¹⁵, Croix-Rouge genevoise-SEMO ¹⁶, DEAS-DGAS ¹⁷, DIP-SPMI ¹⁸, DIP-DGES-II ¹⁹, DIP-ACPO ²⁰, DIP-ECG Ella-Maillart ²¹, DIALOGAI ²², FASe ²³, FOJ ²⁴, HG ²⁵, HETS-Genève ²⁶, L'ACORE ²⁷, OSEO-Genève SEMO ²⁸, TRAJETS ²⁹.

Soutiens et reconnaissance

Le Conseil d'Etat a lui aussi soutenu le programme officiellement dans le cadre d'une conférence de presse donnée lors du lancement du Programme. Parmi les déclarations faites à cette occasion les magistrats présents (Mme Anne Emery-Toracinta et M. Mauro Poggia, Conseillers d'Etat, ainsi que Mme Esther Alder et M. Thierry Apothéloz, Maires de Genève et de Vernier on peut relever :

« Si des jeunes sont en rupture, c'est que nous avons failli à notre mission d'empêcher le décrochage, résultat d'un long processus. »

« L'abandon de l'école mène au chômage, puis à l'aide sociale. Toute mesure doit donc être considérée comme un investissement, et non comme une dépense. »

« Le prix à payer est nettement moins cher que celui de la rupture et de l'exclusion. »

« La rupture de parcours n'est pas une fatalité ».

⁷ ASTURAL, Actions éducatives et pédaogo-thérapeutiques

⁸ BAB-VIA, La Boîte à Boulots – Vers l'Intégration et l'Autonomie (Ville de Genève)

⁹ CLAIR BOIS, Fondation en faveur des personnes polyhandicapées

¹⁰ VILLE DE GENEVE, Service de la jeunesse, Département de la cohésion sociale et de la solidarité

¹¹ COMMUNE DE CHÊNE-BOUGERIES, Service jeunesse, prévention et sécurité

¹² VILLE DE LANCY, Contact Emploi Jeunes (CEJ), Service des affaires sociales

¹³ VILLE DE MEYRIN, Service Développement social et emploi

¹⁴ VILLE DE VERNIER, Délégation à l'emploi, Service de la cohésion sociale

¹⁵ VILLE DE VERSOIX, Antenne d'insertion socio-professionnelle « La Forge », Service social

¹⁶ CROIX ROUGE GENEVOISE, Semestre de motivation (SEMO)

¹⁷ DGAS, Direction générale de l'action sociale (DEAS), Politiques d'insertion

¹⁸ SPMI, Service de protection des mineur-e-s, Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ-DIP)

¹⁹ DGES-II, Direction générale de l'Enseignement Secondaire II (DIP)

²⁰ ACPO, Service de l'accueil du post obligatoire (ES II-DIP)

²¹ ECG Ella Maillart, Ecole de culture générale (ES II-DIP)

²² DIALOGAI, Espace d'accueil et d'hébergement pour jeunes « Le Refuge »

²³ FASe, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

²⁴ FOJ, Fondation officielle de la jeunesse

²⁵ HG, Service Point Jeunes, Centre d'information et d'accueil pour jeunes adultes

²⁶ HETS, Haute Ecole de Travail Social (HES-SO)

²⁷ L'ACORE, Fondation Cycle d'orientation privé pour élèves en difficulté

²⁸ OSEO, Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Travail et Intégration

²⁹ TRAJETS, Fondation pour l'intégration sociale et professionnelle

Les buts poursuivis par ACCROCHE ont permis à l'association d'être reconnue d'utilité publique, ce statut est en vigueur depuis l'exercice 2012.

Enfin, les aides financières d'ores et déjà obtenues (subvention et dons) confirment également de l'évaluation positive de la pertinence et de l'utilité pour ces jeunes du programme proposé.

Plusieurs fondations privées ont permis le démarrage de la 1ère session du projet pilote en septembre 2015.

De plus les subventions allouées par le Département de l'emploi, affaires sociales et santé ainsi que par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), dans le cadre du programme national « lutte contre la pauvreté / renforcement des chances de formation », confirment la comptabilité du programme Scène Active dans le dispositif genevois de mesures visant à l'insertion des jeunes aux parcours de formations qualifiantes.

OBJECTIFS ET LOGIQUE D'INTERVENTION

Objectif général :

Une mesure de longue durée, en lien avec les arts de la scène, offrant à des jeunes en rupture la possibilité de construire leur propre projet, sur le plan personnel et professionnel, dans un environnement collectif.

Favoriser la reprise de confiance en soi

La confiance en ses capacités est une première étape incontournable pour imaginer faire sa place dans la société. Des parcours chaotiques, tant au niveau personnel que scolaire, ont souvent eu des impacts forts et durables sur l'estime et la confiance que les participants ont en eux.

Un ensemble de stratégies est mis en place pour pouvoir travailler cette question. De nombreux défis et des victoires intermédiaires sont mis en place et valorisés afin de leur permettre de faire l'expérience de leurs qualités. L'étape du spectacle est également un rite de passage important visant à faire la démonstration publique de leurs compétences. L'accompagnement socio-éducatif met également un accent particulier sur cet aspect.

Réactiver les capacités d'apprentissage.

Afin de pouvoir se projeter dans un futur métier ou une future formation il est nécessaire de se sentir à l'aise dans l'apprentissage. C'est bien plus la dynamique d'apprentissage que les techniques réellement enseignées qui est importante.

Par le biais des activités en ateliers les participants sont progressivement remis dans une logique d'apprentissage. Les modes de transmissions variés et ludiques ont pour but de redonner le goût à l'effort. La logique d'intervention est de permettre aux participants de se confronter à leurs limites pour ensuite pouvoir leur offrir des solutions adaptées, en partenariat avec le réseau.

Donner l'accès au monde des arts et de la culture

Que cela soit en tant qu'acteur ou spectateur, l'accès à la culture est un des objectifs importants du projet. En tant qu'acteur cela permet de travailler la confiance en soi, la construction d'un personnage, le développement d'un regard alternatif et une meilleure compréhension des exigences de la pratique artistique.

En assistant chaque semaine à des pièces d'improvisation, de théâtre plus classique ou contemporain dans différentes salles de spectacles genevoises.

Il s'agit de donner accès aux jeunes au monde riche de la production culturelle, de s'immerger dans des pratiques culturelles. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils franchissent les portes d'un théâtre

Quel que soit l'objectif, il est porté par l'ensemble de l'équipe, qu'il s'agisse des encadrants socio-éducatifs ou des responsables d'atelier. C'est la cohérence de l'action de l'ensemble de l'équipe qui fait la qualité du travail entrepris.

La réactivation des capacités d'apprentissage, après avoir repris confiance en soi et en ayant cultivé une autre vision du monde, est cohérente avec la construction d'une insertion professionnelle et d'un parcours personnel épanouissant.

BENEFICIAIRES

Selon l'effectif de participants attendu pour les 3 sessions du projet pilote :

Nombre de bénéficiaires	120
-------------------------	-----

	% estimé du groupe visé
Mineurs (15-18 ans)	10 à 15 %
Adultes (18-25 ans)	85 à 90 %

	% Filles	% Garçons
Mineurs (15-18 ans)	20 %	80 %
Adultes (18-25 ans)	40 %	60 %

Entrée dans le programme

Les travailleurs sociaux référents externes (présents dans les quartiers et les communes, selon les institutions respectives) envisagent avec les jeunes leur inscription dans le cadre du projet.

Ils assurent la liaison avec le directeur de Scène Active.

L'entrée dans la mesure est volontaire (libre adhésion / choix personnel de chaque jeune). Le projet ne prévoit pas l'intégration de jeunes sur mandats de placements.

Une convention de participation est signée avec chaque jeune et son représentant (cas échéant). La convention est tripartite, elle engage également les travailleurs sociaux externes.

Critères d'admission des bénéficiaires

Jeunes (garçons ou filles) de plus de 17 ans et jusqu'à 25 ans.

Le programme Scène Active s'adresse à des personnes :

- sans formation aboutie ni emploi et dont le projet personnel n'est pas défini,
- n'étant pas dans un cycle de formation ou en emploi,
- n'ayant pas les aptitudes requises pour l'entrée dans les mesures d'insertion professionnelle (structures de formation et/ou d'emploi).

Les jeunes doivent pouvoir remplir les conditions réglementaires d'insertion sur le marché du travail à Genève.

Débouchés attendus pour les des jeunes

A la sortie du programme

- Aptitude à (ré)intégrer durablement les processus d'insertion professionnelle.
- Insertion en stage professionnel.
- Inscrition dans un cycle de formation qualifiante.

PRINCIPES GUIDANT LE PROJET

La libre adhésion

Le fait que les jeunes participent de leur plein gré est une des dimensions centrales du projet. Cela signifie que leur implication peut à tout moment être ramenée à leur choix et au fait que c'est à eux de mettre de l'énergie.

Cela implique également une grande rigueur de la part de l'équipe encadrante qui doit jour après jour proposer un programme attrayant et accompagner les participants à passer par-dessus les épreuves inhérentes à l'acquisition de n'importe quelle compétence. La libre adhésion favorise également la participation et la prise de responsabilité individuelle.

Cela amène enfin à porter une grande attention à l'organisation des cours, au rythme des semaines, aux activités annexes, aux moments de présentation et également à développer diverses stratégies pour aller « rechercher » des jeunes qui avaient décroché temporairement du projet.

Les partenariats institutionnels

Les accompagnements se font en co-référence avec les partenaires externes déjà en lien avec les participants. Cela se matérialise par des contacts réguliers et des rencontres avec les participants et les partenaires.

Cette façon de travailler impose aux collègues du réseau de ne pas « geler » les situations à cause de leur participation à Scène Active. Pour pouvoir faire cela, l'équipe doit aussi résister à la tentation de vouloir contrôler et maîtriser l'ensemble de la situation.

Afin de protocoler cette collaboration, une « convention tripartite » est mise en place. Elle est signée par chaque participant, un travailleur social de Scène Active et les partenaires impliqués. Ces conventions permettent de qualifier et d'inscrire les objectifs visés lors du passage à Scène Active et les engagements des différentes parties pour y parvenir.

Enseigner en apprenant

C'est le cœur de la posture de l'ensemble de l'équipe, partagée entre envie de transmettre et humilité d'apprentissage. Nous sommes dans un projet pilote dans lequel nous sommes tous en train de vivre une expérience nouvelle.

Cela implique à la fois de pouvoir être rassurant dans les informations et enseignements transmis, mais également de pouvoir rester ouverts aux propositions et aux réflexions.

Gourmandise et convivialité

La proximité familière, presque familiale, instaurée depuis le début du projet est également un des éléments centraux du fonctionnement. Elle est due à la fois à l'organisation (avec par exemple les repas et des sorties en commun), et à la posture bienveillante de l'ensemble de l'équipe.

Cette proximité est un outil permettant de travailler sur des situations complexes et compliquées. Elle implique une véritable appétence à la vie et un fort engagement de la part de l'équipe.

Nothing about us without us

L'autonomie est une pratique, pas un état à atteindre.

Si nous voulons que les participants puissent décider pour eux-mêmes de ce qui est important, il est fondamental de leur permettre de s'exercer, à la fois individuellement et collectivement. Individuellement cela implique par exemple qu'ils soient toujours présents lors des rencontres avec les partenaires extérieurs lorsque leur situation est discutée.

Au niveau collectif nous avons décidé d'organiser des moments de discussions afin de permettre aux participants d'émettre des avis, critiques et propositions quant à l'organisation du projet. Nous avons ainsi apporté plusieurs changements afin de répondre aux différentes demandes

Suivi des jeunes

La notion de fil rouge est une préoccupation constante portée par ACCROCHE : la situation du jeune est considérée sur la durée afin de lui permettre de raccrocher son destin à celui de la société dans laquelle il vit.

Pour Scène Active, l'entrée dans la mesure présuppose en amont une évaluation des besoins, laquelle s'effectue le plus fréquemment avec les travailleurs sociaux référents (selon les quartiers et les institutions impliquées). C'est donc en lien avec ces intervenants externes et avec chaque jeune qu'il est procédé au tri des différentes problématiques (personnelles, familiales, de consommation, etc.) et à la définition d'objectifs permettant leur résolution.

Cette démarche se poursuit pendant toute la durée de la session grâce au suivi socio-éducatif interne en lien avec les travailleurs sociaux référents externes. Ces derniers constituent une ressource dans l'accompagnement des jeunes. Une « contractualisation » des rapports de travail (interne-externe) permet de clarifier les collaborations et, cas échéant, de bien préparer l'aval de la mesure.

Le lien privilégié construit tout au long de l'année avec les partenaires institutionnels a ainsi pour but de s'assurer d'une continuité dans le soutien aux différentes situations et, si adapté, une orientation ultérieure vers les structures socio-professionnelles adaptées

Dimension collective

Le groupe est un des éléments constitutifs du projet. Les participants sont amenés à travailler dans des groupes de tailles variables. Des petits groupes d'une dizaine de personnes dans le cadre des ateliers techniques pour se retrouver à 20 ou 40 lorsqu'ils font du théâtre. L'écoute de l'autre, l'adaptation aux différents rythmes, la solidarité sont ainsi au centre du projet. Les aspects de régulation des dynamiques de groupe peuvent également être travaillés dans ce contexte.

Que cela soit dans une perspective citoyenne ou professionnelle, la dimension collective nous semble primordiale à travailler. Il est important d'accompagner les participants dans un apprentissage des règles et des contraintes liées au fonctionnement collectif, tout en les rendant conscients de ses potentiels

Approche communautaire

La libre adhésion et le travail fortement basé sur le collectif font de Scène Active un projet communautaire.

La participation des personnes inscrites, que cela soit dans l'écriture du spectacle, dans l'établissement des règles de fonctionnement, dans les propositions d'agenda culturel vise un véritable renforcement des compétences collectives et individuelles des participants.

Coopération entre les acteurs

La création et la mise en place d'un spectacle rendent la coopération indispensable. De plus, l'architecture de Scène Active avec les différents ateliers concourant tous à la mise en place du spectacle veut également renforcer cet aspect. Il s'agit de rendre visible ce qui peut être accompli lorsque création de décors, de costumes, de musique et de vidéo se mettent ensemble pour la réalisation d'un spectacle.

Sur une partie plus liée à l'insertion socio-professionnelle les participants sont encouragés à faire profiter le collectif de leurs réseaux et de leurs « bons plans » afin de trouver des opportunités professionnelles

Encadrement des jeunes

L'encadrement peut être qualifié de mixte. Il y a à la fois un référent désigné pour chaque jeune au sein de l'équipe de travail social, avec dans le même temps une forte pratique collective.

Les références individuelles ont pour but de permettre un suivi plus méthodique des situations et éviter qu'elles ne stagnent. Elles permettent également de rentrer plus loin dans les relations avec les travailleurs sociaux référents et les familles. La dimension collective est également très présente, notamment portée par les responsables d'atelier.

Les activités entreprises ne comportent pas de dangers particuliers et la quasi-totalité des participants sont majeurs. Ce sont donc les règles usuelles de prudence qui s'appliquent

Travail avec l'entourage (parents, éducateurs, pairs, etc.)

Le lien avec les éducateurs et référents est au centre du projet, tout en laissant les participants responsables de leur situation. Le travail avec les familles se déroule en fonction des situations et des besoins. Les participants étant presque tous majeurs, le travail avec les familles se fait sur base volontaire

La participation des parents est prévue au moment du spectacle annuel en tant que spectateur. Mais, pendant la durée de la session, des rencontres ponctuelles ont aussi lieu avec certains parents. Il s'agit de répondre aux différentes situations et d'apporter un appui là où il paraît utile

Proximité du projet avec les entreprises et centres de formation

Les collaborations et partenariats avec les centres de formation constituent un facteur déterminant pour la réalisation des projets des jeunes.

Les liens sont notamment établis et entretenus dans le cadre de l'association ACCROCHE par l'adhésion des institutions sociales et de formation.

Des relations sont aussi activées avec :

- les services cantonaux dans les domaines de la formation et de l'emploi,
- les entités publiques et privées actives sur le marché de l'emploi.

Dimension genre

Scène Active a l'intérêt de pouvoir s'adresser tant aux garçons qu'aux filles en constituant ainsi un groupe très mixte. Les questions du genre et de la sexualité peuvent ainsi être abordées. Une intervention spécifique est d'ailleurs prévue sur ce thème.

Il nous paraît effectivement important d'accompagner les participants sur cette réflexion afin de leur permettre de se projeter dans l'avenir. Avoir une bonne compréhension de ce que c'est que d'être une femme ou un homme et lutter contre les stéréotypes nous paraît être une étape fondamentale dans une insertion socioprofessionnelle.

ELEMENTS NOVATEURS

Travail sur les prérequis pour une intégration aux circuits de formation (mesure « bas seuil ») visant à la remobilisation durable des jeunes.

Mesure de longue durée dans le cadre d'une action communautaire ouverte à la vie collective et basée sur la libre adhésion des jeunes participants.

Prise en compte de la problématique globale de chaque jeune (avant, pendant, après) et suivi d'accompagnement socio-éducatif en lien avec les travailleurs sociaux de proximité (institutions référentes).

Principes d'action interinstitutionnels (transversalités et synergies)

ETAT DE MISE EN ŒUVRE

Le projet pilote porte sur les années 2015 à 2018.

La **1^{ère} session** du programme s'est déroulée de septembre 2015 à juin 2016 avec la participation de 42 jeunes au total. A l'issue du programme, 75% d'entre eux sont sortis avec un projet personnel et un accompagnement adéquat.

- 21 entrées en formation, stages ou emploi
- 11 orientations trouvées mais pas de place en formation ou emploi (ont disposé d'un suivi régulier par le réseau)
- 7 projets personnels inachevés (les jeunes sont restés en liaison avec Scène Active)
- 3 sans nouvelles

La **2^{ème} session** a débuté en septembre 2016. Les 40 jeunes inscrits sont toujours actifs dans le projet. Une dizaine de jeunes restent en liste d'attente.

Le travail est actuellement axé sur :

- la post-production du spectacle « Le Buildingue », dont 4 représentations ont eu lieu au Théâtre Pitoëff avec la participation totale de 1'200 spectateurs,
- les projets personnels de chaque jeune et les débouchés en lien avec le réseau socio-professionnel et les dispositifs de formations.

La **3^{ème} session** est en préparation pour la période septembre 2017 à juin 2018.

SUIVI DU PROJET & PERSPECTIVES

CONTROLE OPERATIONNEL

Pour la réalisation de ce projet, ACCROCHE a mis en place un dispositif d'accompagnement, de supervision et de contrôle permettant d'assurer un fonctionnement optimum en offrant des garanties de gestion adaptées à l'ampleur de l'entreprise.

Bureau du Comité d'ACCROCHE

- Organe de gestion de l'Association (« directoire »)
- Engagements juridiques (financiers & contractuels)
- Répondant institutionnel
- Stratégies, Arbitrages, Communication

Comité de pilotage du projet

- Entité opérationnelle de la mesure (garant de la réalisation de la mesure)
- Fonction hiérarchique et de décision sur les orientations de l'action.
- Suivi régulier de l'avancement du projet et garant de la réalisation de l'action.
- Assure un suivi régulier de l'avancement du projet
- Analyse et valide les propositions du Directeur/trice
- Etudie les améliorations du projet (révisions)
- Produit un bilan au terme de la mesure.

Organe de révision

L'Association ACCROCHE a confié à un organe externe et indépendant le contrôle et la révision des comptes.

Une Fiduciaire genevoise agréée est mandatée à cet effet.

EVALUATION

Une cellule d'évaluation a été constituée par le Comité d'ACCROCHE pour la durée du projet pilote.

Deux spécialistes externes (sociologues) sont mandatés pour suivre et évaluer la mesure dès son démarrage, dans une perspective d'amélioration continue et dans le but de rendre compte des résultats de cette mesure inédite à l'ensemble des partenaires, notamment auprès des financeurs.

- Analyse des processus socio-éducatifs propres à la mesure
- Analyse du fonctionnement général de Scène Active
- Participe au bilan produit au terme de la mesure

Les analyses et observations issues de l'évaluation du projet pilote seront notamment prises en compte pour la pérennisation du programme.

PERSPECTIVES DE CONTINUITÉ

Au-delà du projet pilote (rentrée 2018), les institutions porteuses du programme visent à pérenniser la structure par un ancrage au dispositif cantonal de réinsertion.

Une réflexion a été dans ce domaine par l'Association ACCROCHE et des propositions pour le prolongement de la mesure dans les années à venir, tant sur les contenus que sur les aspects structurels et financiers, sont soumises aux repreneurs potentiels.



Association genevoise pour la valorisation de projets d'insertion de jeunes